

Paris, le 14 décembre 2015

BOURSES SCOLAIRES

INDICATEURS SUR L'ÉVOLUTION DE L'AIDE À LA SCOLARITÉ DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU DISPOSITIF

I. Rappel des objectifs assignés au nouveau dispositif de bourses scolaires :

La réforme de 2012, tirant notamment les conséquences du rapport parlementaire Colot/Joissains de novembre 2010 sur la PEC, a eu pour objectifs d'établir **un système de bourses plus lisible, plus équitable et permettant une maîtrise de la dépense.**

Ainsi, le nouveau dispositif a introduit **un barème** qui prend en compte la réalité des ressources des familles et permet une comparaison homogénéisée au niveau mondial grâce à l'introduction d'un quotient familial et d'un indice de parité des pouvoirs d'achat. Le nouveau système d'aide à la scolarité inclut des **outils permettant le pilotage budgétaire du dispositif**, tels que la phase de dialogue de gestion et, en cas de besoin, l'application d'une contribution progressive de solidarité des familles (CPS).

Enfin, les **membres des conseils consulaires de bourses** disposent, dans le droit fil de la réforme de la représentation des Français à l'étranger, d'un **rôle d'appréciation** des situations des familles et de modulation des quotités théoriques, confirmé par le Conseil d'Etat (arrêt Jousselin de septembre 2014).

II. Indicateurs :

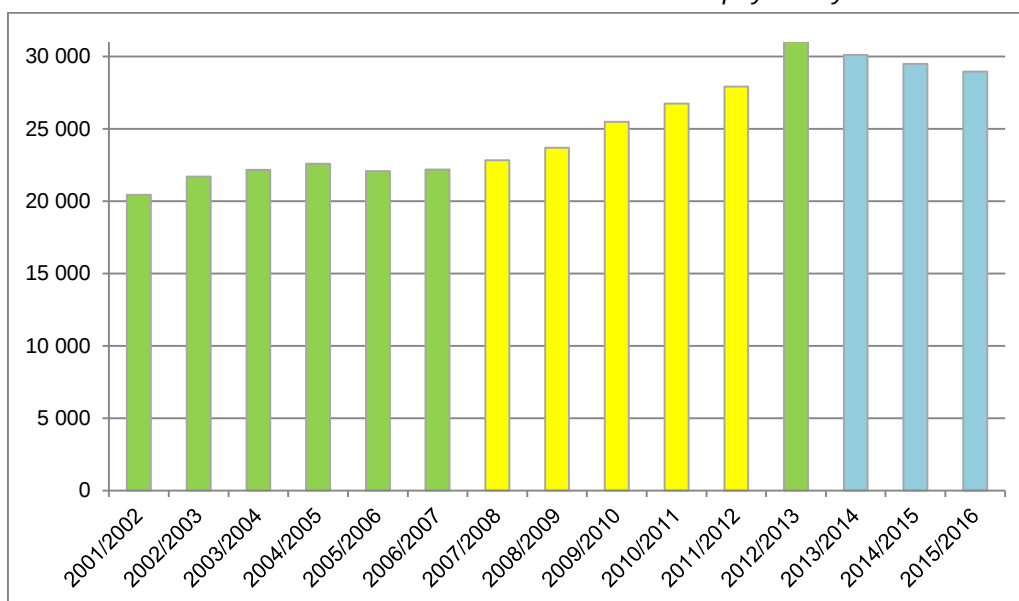
11 indicateurs sont présentés. Ils mesurent l'évolution de l'aide à la scolarité entre les dernières campagnes de bourses réalisées sous l'ancien dispositif (2012/2013 RN et 2013 RS) et les dernières campagnes de bourses réalisées dans le cadre du nouveau barème et quasiment achevées (2015/2016 RN et 2015 RS).

Dans les graphiques qui suivent, les données relatives à la période 2007-2012 concernent exclusivement les bourses scolaires (= données hors « prise en charge » - PEC).

Evolution de la demande de bourses scolaires

- Nombre de dossiers de bourses scolaires instruits par les postes (indicateur 1)

Evolution de la demande de bourses scolaires dans les pays du rythme nord :



Evolution de la demande de bourses scolaires dans les pays du rythme sud :



Code couleurs : ■ Ancien dispositif ■ Bourses pendant la PEC (supprimée à l'été 2012) ■ Nouveau dispositif

➔ Après une forte augmentation observée pendant la PEC, la demande de bourses scolaires enregistre une légère baisse depuis la mise en place du nouveau dispositif.

- Proportion des dossiers de demandes de renouvellement de bourses scolaires dans les demandes (indicateur 2)

Rythme nord :

- 2012/2013 : 75,5 % des demandes
- 2015/2016 : 80,5 % des demandes

Rythme sud :

- 2013 : 86,1 % des demandes
- 2015 : 86,9 % des demandes

→ On observe une augmentation de la part des demandes de renouvellements de bourses scolaires dans l'ensemble des dossiers instruits par les postes. Cette augmentation trouve sa corrélation dans le « taux de rétention des familles » (familles maintenues dans le dispositif d'une année sur l'autre) qui progresse de 72,8% en 2011/2012 à 77% en 2015/2016.

- Nombre d'élèves boursiers après première CNB, non-inscrits à la rentrée scolaire (indicateur 3)

Rythme nord :

- Rentrée 2005 : 1 190 dont 32 pour raisons financières
- Rentrée 2012 : 1 863 dont 36 pour raisons financières
- Rentrée 2015 : 1 700 dont 100 pour raisons financières

→ La proportion de boursiers non scolarisés à la rentrée reste constante depuis 10 ans. Le premier motif invoqué reste le départ de la circonscription consulaire. A noter que les raisons de non scolarisation à la rentrée sont désormais connues plus finement.

Evolution des attributions de bourses scolaires

- Taux de recevabilité des dossiers de bourses scolaires (indicateur 4):

Rythme nord :

- 2012/2013 : 77,5 %
- 2015/2016 : 81,4 %

Rythme sud :

- 2013 : 79 %
- 2015 : 86,8 %

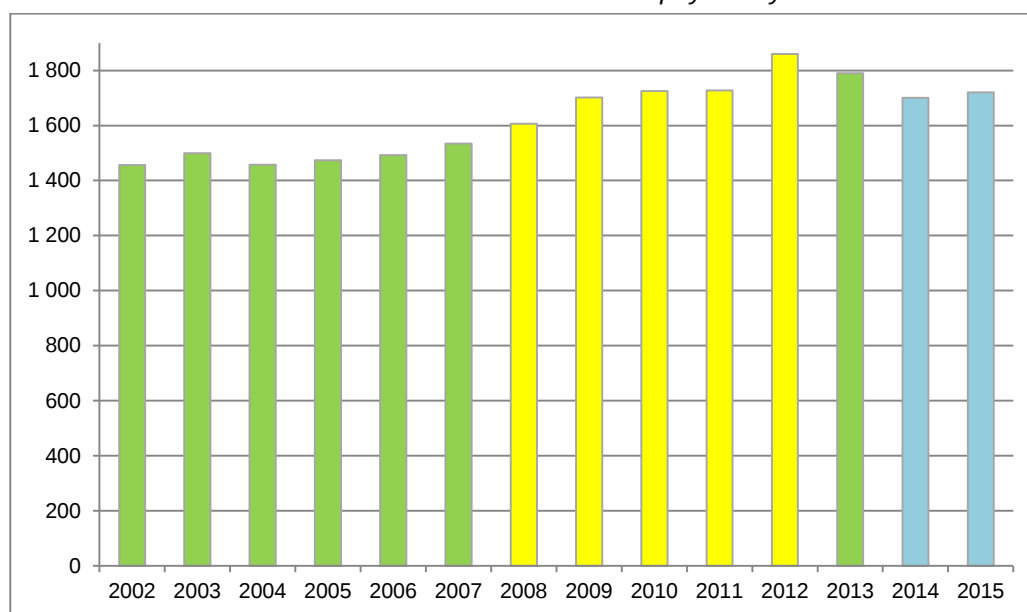
→ La proportion des dossiers de bourses scolaires, considérés comme recevables par les postes et les CCB, est en progression.

- Nombre de bénéficiaires de bourses scolaires (indicateur 5):

Evolution du nombre de boursiers dans les pays du rythme nord :



Evolution du nombre de boursiers dans les pays du rythme sud :

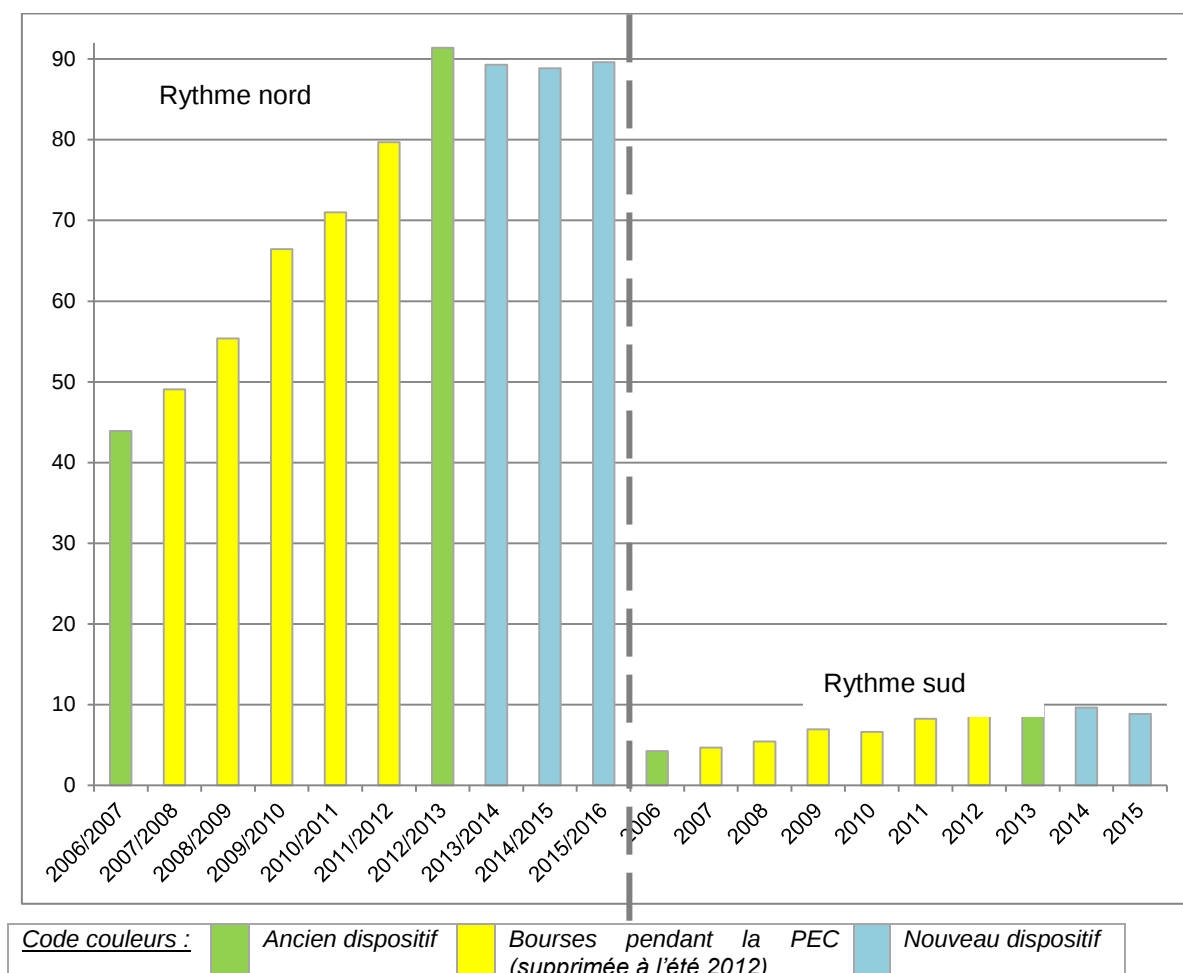


Code couleurs :

 Ancien dispositif	 Bourses pendant la PEC (supprimée à l'été 2012)	 Nouveau dispositif
--	---	---

➔ Le nombre de boursiers est globalement stable depuis 2012.

- Montant des attributions de bourses scolaires (hors effet change en cours de campagne) (indicateur 6)



→ Un coût moyen par boursier, hors effet change, stabilisé ; tout comme le montant de bourses accordées.

Typologie des boursiers

- Familles boursières monoparentales (indicateur 7)

Rythme nord :

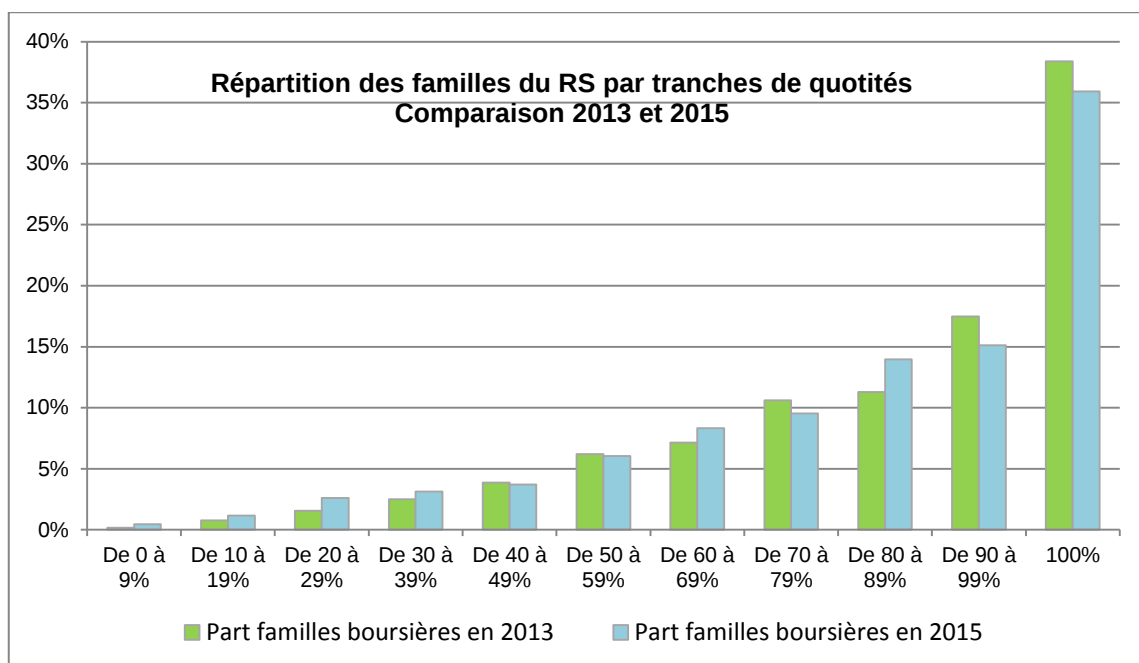
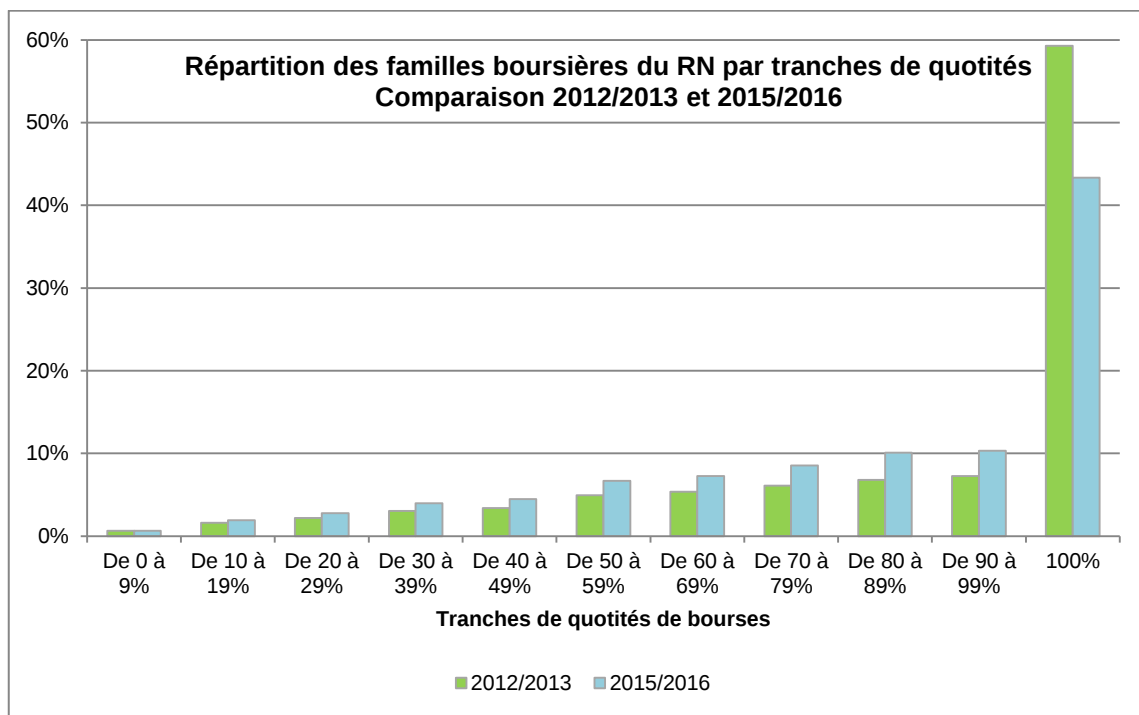
- 2012/2013 : 23,5 % des familles
- 2015/2016 : 28,6 % des familles

Rythme sud :

- 2013 : 26,9 % des familles
- 2015 : 34,1% des familles

→ Une progression sensible du nombre de familles monoparentales depuis la mise en place du nouveau dispositif qui en a homogénéisé la définition.

- Répartition des familles selon leur quotité de bourse (indicateur 8)



→ On observe une meilleure progressivité des quotités de bourse; leur répartition lisse les effets de seuils.

- Nombre de pondérations de la quotité théorique (indicateur 9):

Rythme nord :

- 2012/2013 : 1 331 familles
- 2015/2016 : 2 580 familles

Rythme sud :

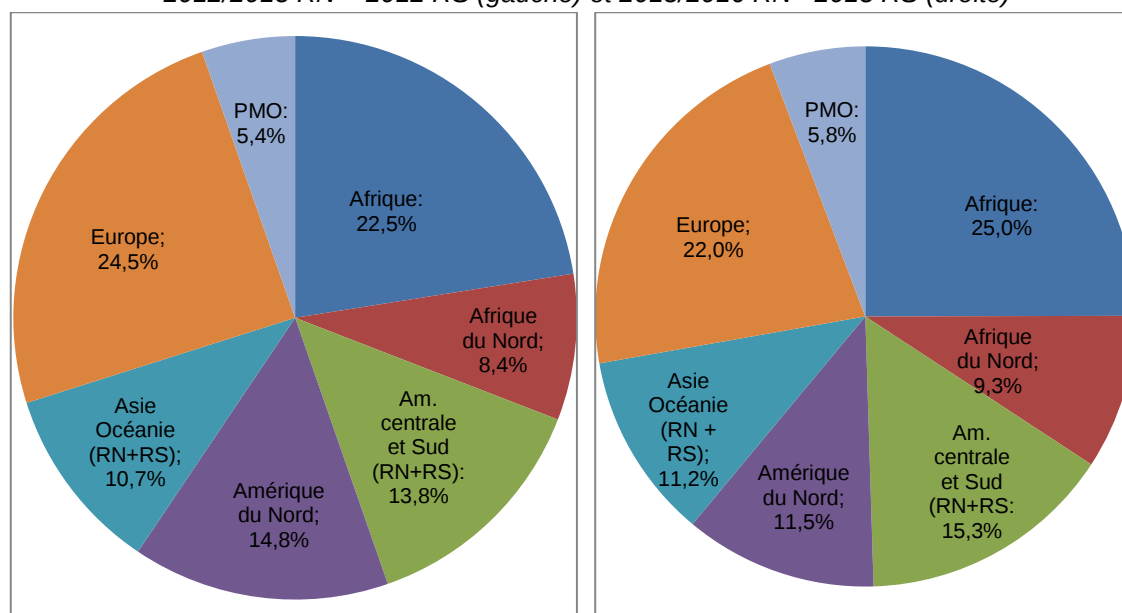
- 2013 : 491 familles
- 2015 : 324 familles

→ Les CCB jouent leur rôle d'appréciation de la situation des familles et de modulation des quotités théoriques de bourses.

- Répartition de l'aide à la scolarité par zone géographique (indicateur 10) :

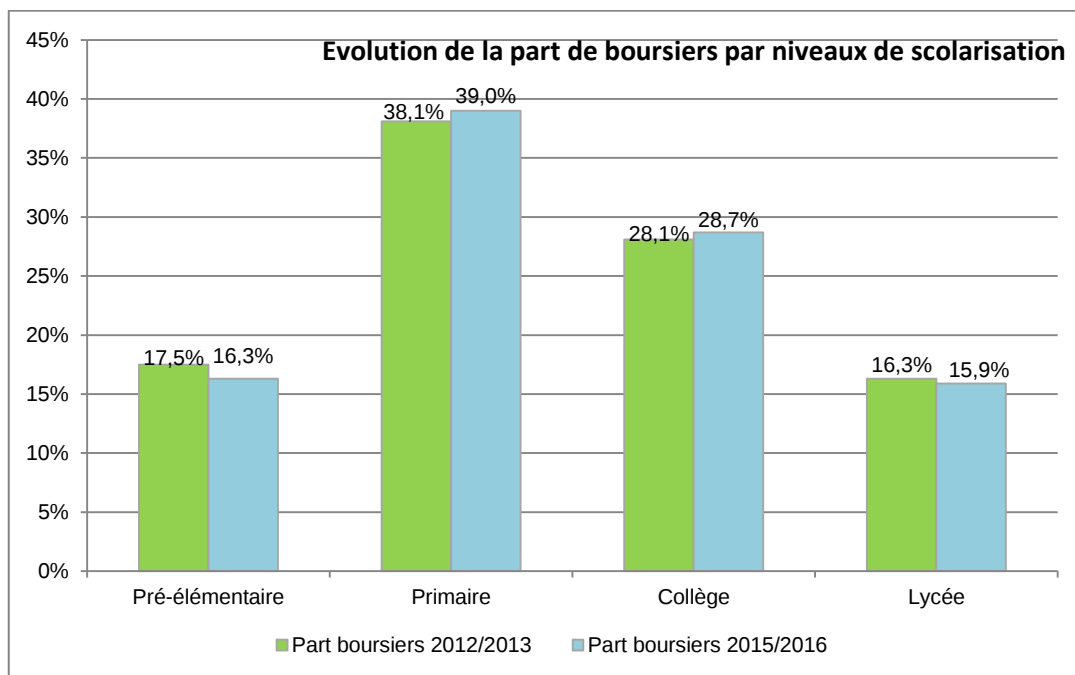
On enregistre sur la période 2012 - 2015 une progression de l'aide en Afrique, au Maghreb, en Amérique centrale et Sud et en Asie et une baisse principalement dans les zones Amérique du Nord et Europe.

*Evolution de la répartition de la dépense de bourses, rythmes nord et sud cumulés
2012/2013 RN + 2012 RS (gauche) et 2015/2016 RN + 2015 RS (droite)*



→ On observe un léger rééquilibrage entre zones géographiques et un rapprochement entre la proportion du nombre de boursiers et la proportion du montant de bourses accordé. Toutefois, les Etats-Unis, avec 5,6% des boursiers, concentrent toujours 12,7% de la dépense de bourses du rythme nord.

- Répartition des bénéficiaires par cycle de scolarisation (indicateur 11) :



→ On observe une légère baisse du nombre de boursiers dans le préélémentaire et au lycée.